

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE - COMMUNE DE BOURGNEUF
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 24/03/2023

Date d'affichage : 11/04/2023

Séance du 3 Avril 2023 à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil en la mairie, sous la présidence de M. Christophe RUSPINI, 1^{er} Adjoint, Mme le maire étant excusée.

Nombre de conseillers :

Présents : BECU Dominique, FERLIN Estelle, LANDAZ Thierry, LORANS Jean-Louis, MILETTO Aurélia, PEPIN Anne, PLOTTIER Sylvie, REVET Amandine, TRUCHET Joël, VIOUX Alain, RUSPINI Christophe.

Excusés : Nicole BOUVIER (Mme le Maire, pouvoir donné à RUSPINI Christophe), BOISSON Andgel, HERON Natacha (pouvoir donné à TRUCHET Joël), PEREIRA Georges.

Secrétaire de séance : PLOTTIER Sylvie

Le quorum de 8 présents étant atteint, la séance a été ouverte.

DELIBERATION 2023 – 05 : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022

M. Christophe RUSPINI présente le compte de gestion et les résultats sont strictement identiques à ceux du Compte Administratif. Il est proposé d'adopter aussi ce Compte de Gestion.

Le Conseil Municipal,

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier **2022** au 31 décembre **2022**,
- Statuant sur l'exécution du budget principal de l'exercice **2022** en ce qui concerne les différentes opérations budgétaires,

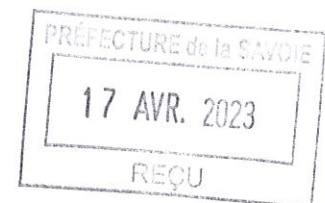
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice **2022** par Monsieur Patrice BERTHON, administrateur principal des finances du Service de Gestion Comptable de Chambéry, visé et signé par ce dernier, n'appelle aucune observation ni aucune réserve.

Voté à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre des délibérations.



Par Délégation,
Le 1^{er} Adjoint,
Christophe RUSPINI



La secrétaire de séance
Sylvie PLOTTIER